

DES PALABRES AUTOUR DE QUELQUES SARDINES : EN FAIRE UN MARCHÉ ?

L'approvisionnement des fumeuses de bonga à Dixinn (Conakry)

Benoît LOOTVOET

*Désigner les choses n'est jamais innocent, c'est les précipiter
au-delà de leur existence propre, dans l'extase du langage qui
est déjà celle de leur fin.*

Jean BAUDRILLARD, *Cool memories*.

Lorsque l'on traite de la petite production marchande des pays tropicaux, la représentation mentale attachée comme par réflexe au terme de marché est plutôt celle, polymorphe, d'un lieu, de la foule qui s'y concentre et d'une concurrence chaude entre couleurs ou odeurs, que celle d'une configuration abstraite où offres et demandes de marchandises se confrontent jusqu'à l'émergence de prix, sanctions d'un arbitrage harmonieux entre négociateurs. Cependant, hormis ces marchés qui inspirent les éditeurs de cartes postales, contribuent à l'épanouissement d'une imagerie exotique, l'existence d'actes de commerce se répétant en nombre infini à l'initiative de producteurs, d'intermédiaires, de consommateurs, tous détenteurs d'un pouvoir d'achat monétaire, amène logiquement l'économiste à user de sa propre notion de marché. Et cela même lorsque -comme dans l'exemple relatif aux transactions entre mareyeuses-fumeuses et artisans pêcheurs d'un quartier de Conakry que nous développerons-les quantités, les valeurs échangées sont modiques et les acteurs économiques sont loin d'être des inconnus les uns pour les autres ?

Pascal, dont les pensées n'étaient pas tout entières tournées vers la définition du marché, prévenait déjà d'une manière très générale : "*je ne discute jamais du nom pourvu qu'on m'avertisse du sens qu'on lui donne*" (1). Ici non plus, nous ne discuterons de la notion de marché héritée de la littérature néoclassique. Toutefois nous en proposerons une définition qui, assez précise pour être intelligible, sera néanmoins suffisamment extensive et ambiguë afin de permettre tout accommodement avec les auteurs selon lesquels le lien marchand, les relations d'échange, sont sociologiquement, culturellement, politiquement surdéterminés. Ainsi, dans le quartier Dixinn de Conakry, il y a un marché du poisson car des offreurs (les pêcheurs), et des demandeurs (les mareyeuses-fumeuses), se rencontrent quotidiennement à propos du produit de la pêche et discutent jusqu'à convenir d'un prix qui s'impose à tous. Chacun sollicite son entendement de sorte que les quantités et les prix sont, autant que faire se peut, arrêtés sous contraintes : nombre de billets dissimulés dans un noeud du pagne et réservés à l'approvisionnement, capacité des fumoirs, entretien de la famille,... pour les

(1) Pascal, *Provinciales*, I, cité par PASSERON, 1991.

fumeuses; financement d'une nouvelle marée, dépenses domestiques également,... pour les pêcheurs.

DES FEMMES, DES HOMMES, DU POISSON : RENCONTRE ET POSSIBILITE D'ENTENTE.

Plutôt que de détailler d'emblée les principes de fonctionnement du marché du poisson de Dixinn, nous commencerons par expliquer de façon sommaire pourquoi, dans un contexte d'analyse globale de l'organisation des activités halieutiques artisanales à Conakry (2), la dimension économique des relations marchandes a fini par poser problème. Cela aidera les lecteurs qui, contre l'avis de Pareto (3), pensent que les discussions sur les mots ressortissent à la science, à déterminer si notre référence au marché a une quelconque utilité ou qualité heuristique. Faudrait-il donc se défier d'une parodie de marché mise en scène sur un littoral où les fêtes rituelles, les pratiques sacrificielles scandent encore le rythme des activités halieutiques ?

Plus de la moitié du poisson de mer débarqué en Guinée est capturée par la pêche artisanale qui, dans des proportions probablement supérieures elles aussi à 50%, oriente sa production vers la capitale. Le quartier Dixinn -situé approximativement à mi-chemin entre la pointe occidentale et la limite orientale de la presqu'île de Conakry- a comme caractéristique de concentrer une forte population de transformatrices de poisson spécialisées dans le fumage court de petits pélagiques; principalement les ethmaloses appelées "bonga" par les *Soussou* et, secondairement, les sardinelles, les "bonga-seri" (4). Ce type de poisson, meilleur marché que les autres poissons et la viande, constitue, au moins en Guinée maritime, l'apport principal en protéines animales dans l'alimentation des familles.

De l'étude de l'histoire et de la gestion politico-sociale de Dixinn, il est ressorti qu'aujourd'hui encore le fumage du bonga demeure un quasi monopole des femmes issues ou fortement dépendantes des familles fondatrices du quartier. Pour autant, celles-ci pratiquent une solidarité professionnelle minimale. Elles se présentent comme des travailleuses indépendantes (5) et maintiennent un niveau de production modeste qui, outre leur propre force de travail, mobilise au plus l'aide d'une ou deux enfants. Elles s'approvisionnent directement auprès des pêcheurs sur les deux petits débarcadères de Dixinn ou sur un troisième, plus important, situé à la très proche périphérie du quartier. Le poisson est acquis, selon les horaires des marées qui décident du moment des débarquements, dans l'après-midi ou en soirée. Le fumage se déroule la nuit et le poisson transformé est écoulé le matin suivant sur le marché central de Conakry.

(2) Cet article s'inspire des recherches sur les conditions de développement de la pêche artisanale en Guinée que nous avons dirigées au Centre de Recherche Halieutique de Boussoira (C.R.H.B.) de Conakry, et plus particulièrement du document "*Commerce et transformation du poisson à Dixinn (Conakry). Eléments d'analyse historique, sociologique et économique*" (GOUJET, LOOTVOET, VEIGA COUTINHO, 1991)

(3) Voir à ce sujet les développements proposés par R. ARON dans *Les étapes de la pensée sociologique* (ARON, 1967 : 409-496).

(4) Nous ne disposons pas de séries statistiques sur de longues périodes, mais nos mensurations ponctuelles et celles effectuées par les biologistes du C.R.H.B. laissent à penser que la dispersion des tailles des pélagiques débarqués tout au long de l'année par la pêche artisanale est assez réduite autour d'une valeur moyenne que l'on situe aux environs de 18 cm pour le bonga et 14 cm pour le bonga-seri. Ces poissons vivent en bancs d'une même classe d'âge, ce qui signifie qu'après avoir encerclé un banc les pêcheurs rentrent avec une prise homogène : tous les poissons ont sensiblement la même taille.

(5) Ceci est le cas même pour les co-épouses appartenant aux classes d'âge supérieures et cohabitant dans la même cour : chacune affirme diriger une unité de production autonome.

La pêche, quant à elle, n'est pas le fait de ressortissants du quartier. Certes, depuis le changement de République en 1984, de nouveaux armateurs guinéens résidant à Conakry hors de Dixinn ont choisi les débarcadères du quartier comme port d'attache de leurs pirogues, mais la majorité des pêcheurs est toujours sierra-léonaise. Cette intrusion léonaise a été tolérée dans la mesure où elle fut dès le départ contrôlée à travers une procédure que les fumeuses désignent elles-mêmes par "ententes". L'entente type respecte le protocole suivant. La fumeuse héberge les pêcheurs, répond d'eux devant les habitants du quartier et éventuellement devant les autorités administratives; leur octroie, selon ses disponibilités pécuniaires, des crédits pour constituer un fonds de roulement et faire face aux dépenses d'investissement importantes. En contrepartie les pêcheurs leur cèdent l'intégralité de leurs captures à un prix sensiblement inférieur à celui du marché. Pour des raisons qui ne seront pas explicitées (constitution de syndicats de pêcheurs, intervention des Projets de développement...), les ententes ont une propension à devenir moins contraignantes pour les pêcheurs et à prendre la tournure d'un aimable accord de principe entre partenaires qui ne disposent plus d'arguments véritablement dissuasifs pour faire respecter leurs obligations respectives. Il n'empêche que la majorité des fumeuses affirment toujours organiser leur approvisionnement en fonction de ces ententes.

Ainsi, à première vue, l'activité de fumage à Dixinn est confinée dans un espace économique étriqué. Les micro unités de production sont alimentées à partir de trois débarcadères de pêche artisanale et le bonga fumé est écoulé sur un seul marché. Fumeuses et pêcheurs se connaissent; leurs relations professionnelles, composantes de relations sociales plus larges, sont régies par un système de conventions dont on pourrait penser que la finalité est aussi d'amortir les effets inhérents au caractère aléatoire de la production halieutique : un coup de vent impétueux, une houle capricieuse, des flots à la turbidité changeante ou la ronde infernale de prédateurs aux abords de la zone de pêche compromettent les rendements des sorties en mer... Bref, au commencement des enquêtes à Dixinn il n'apparaissait pas que la réalisation des échanges entre pêcheurs et fumeuses à travers la conclusion des prix pût avoir la densité d'une constante et douloureuse obsession. Non pas que la détermination des prix était clairement assimilée à un principe ordonné par un mystérieux fatum, mais, en tout état de cause, les partenaires économiques concernés n'imaginaient pas -ou refusaient par mauvaise foi de convenir- qu'elle résultait d'une négociation à laquelle ils étaient évidemment pleinement partie prenante. De manière lancinante ils déploraient que les prix "ne sont pas bons", qu'"on ne peut jamais savoir ce qu'ils seront d'une marée à l'autre",... Or, s'il fallait entendre le sens littéral de ces regrets -sans en construire la signification-, on pourrait être étonné et se demander dans quelle mesure, au contraire, les prix ne sont pas prédéterminés. N'est-il pas envisageable, qu'en raison précisément de l'habitude de contracter ensemble, les offreurs et demandeurs de bonga jouent sur un registre de prix limité : tel prix lorsque la pêche a été mauvaise et que le poisson est rare, tel autre lorsque le poisson est gros, tel autre encore lorsque le poisson est petit,... ? Ce registre pouvant être modifié de façon consensuelle à chaque perturbation importante, telle une forte hausse du prix du carburant qui, mécaniquement, se répercute sur le coût des sorties des embarcations motorisées.

Un relevé des prix n'est pas en soi l'explication de leur genèse. Néanmoins, l'évolution de leur niveau nominal, l'unité de mesure physique à laquelle ils se rattachent, leur relation avec d'autres grandeurs quantitatives aident à penser la décomposition du mouvement dont ils sont issus.

LA PECHE AUX PRIX ET LE DESARROI DE L'ECONOMISTE.

Entre juin 1990 et février 1991, c'est-à-dire pendant 270 jours, un calendrier d'activité (jours de fumage/jours sans fumage) et un descriptif des approvision-

nements en bonga ont été établis pour une douzaine de fumeuses de Dixinn. Une base de données comprenant 1 141 enregistrements relatifs aux prix d'achat et quantités achetées, à l'identité des fournisseurs, aux coûts de fumage, aux prix de vente du poisson fumé, ... a été constituée, inspirant quelques remarques immédiates. La principale est que, d'entrée de jeu, l'économiste, privé d'une échelle de mesure unique, est embarrassé pour effectuer ses calculs. Le bonga mis à terre au débarquement, ou présenté après transformation sur l'étal de la détaillante du marché, n'est ni pesé, ni mesuré. Les transactions s'effectuent par référence aux montants des petites coupures de monnaie fiduciaire disponibles en Guinée (les billets de 50 ou 100 FG) (6) ou un multiple de ceux-ci. Ainsi, les bonga-séri ou les petits bonga peuvent-ils être négociés à 4 pour 50 FG ou 5 pour 50 FG et les bonga plus gros à 3 ou 4 pour 100 FG ou, lorsque l'offre est rare à 5 pour 200 FG, 4 pour 250 FG, 6 pour 500 FG... Ce principe de cotation est mis en oeuvre même lorsque le rapport quantité de base/prix pourrait être simplifié selon les règles les plus élémentaires du calcul arithmétique. A titre d'exemple, le bonga est acquis à un taux de 4 pour 200 FG mais pas à un taux de 1 pour 50 FG. Cela parce que le système de comptage des prises doit être le plus efficace et le plus rapide possible : la quantité de référence n'est jamais inférieure à 3 poissons (pêche médiocre ou gros spécimens) et atteint parfois 7 individus (prises abondantes et petits spécimens) que les pêcheurs ou leurs assesseurs préposés au comptage saisissent ensemble, d'un seul coup, dans le tas déversé sur le sol au retour de la pêche. Dans ces conditions, la notion de prix réel est éludée. Selon le critère de x poissons pour y FG, des cours identiques d'un jour sur l'autre peuvent en réalité masquer des écarts de prix au kilo extrêmement larges, et des cours différents peuvent correspondre à une remarquable stabilité dans le temps des prix au kilo(7).

Ne s'en tenant qu'aux prix nominaux, il faut encore remarquer que les modalités pratiques de leur détermination sont en elles-mêmes facteur d'oscillations brutales. Elles n'autorisent pas de variations douces en fonction des contraintes ou des contingences qui à un instant donné interagissent avec une amplitude plus ou moins forte sur le marché. Lorsqu'une fumeuse achète du bonga sur la base de 4 pour 100 FG alors que la veille elle l'avait acquis sur la base de 5 pour 100 FG elle consent *de facto* à une augmentation du prix de 25% et, pour une mise de fonds égale, elle renonce au cinquième du produit. D'où la tentation d'assimiler chaque modification de prix au franchissement d'un seuil dans les négociations, à une remise en cause des équilibres antérieurs... Cela précisé, la possibilité d'évolutions brutales et amples des prix ne constitue pas nécessairement un phénomène confus dont il serait *a priori* exclu que le ressort échappe et à l'analyste et aux acteurs économiques eux-mêmes.

PRIX INSTABLES ET ENTENTES IMPROBABLES.

La base de données recueillies sur 9 mois ne contient que 16 prix d'achat distincts. L'analyse de la distribution des fréquences met en évidence de nettes concentrations : 58% des transactions ont été effectuées sur la base de 4 prix seulement. Avec 7 prix, on rend compte des quatre cinquièmes des négociations suivies sur toute la période. En même temps, l'étude attentive des prix auxquels les fumeuses se sont approvisionnées montre que, quelle que soit la saison,

(6) Au fixing à Conakry, 1 FF équivalait à environ 110 FG en janvier 1990 et à 120 FG en juillet 1990.

(7) Selon la relation taille-poids retenue pour l'ethmalose $P = 0.0532L^{2.638}$ (P en gr et L en cm), un bonga de 17,5 cm pèse une centaine de grammes et un bonga d'environ 23 cm pèse le double. Dans nos relevés, des cours de 4/100 FG et de 4/200 FG ont une traduction en prix au kilo identique si le premier cours concerne du bonga de 17,5 cm et le second du bonga de 23 cm. A l'inverse, une stabilité du cours sur une plus ou moins longue période ne permet pas de percevoir d'éventuelles fluctuations journalières du prix au kilo dues à la variabilité des tailles.

chacune doit, d'un approvisionnement à l'autre, gérer d'importants écarts de cours. En résumé, les fumeuses composent avec une gamme de prix restreinte mais la distance entre chaque prix est large et les passages de l'un à l'autre peuvent avoir, dans des laps de temps brefs, une fréquence élevée. L'interprétation qui vient spontanément comporte deux propositions. Premièrement, la pêche est une activité dont le résultat est imprévisible et irrégulier; une sensible contraction ou augmentation de l'offre d'une marée à l'autre a des répercussions sur les prix, ce qui est prouvé par les calculs de corrélation entre quantités débarquées et cours des négociations. Deuxièmement, même si la variabilité des tailles des captures n'est pas immense, il arrive qu'entre deux pêches les poissons soient suffisamment différents pour justifier une cotation elle aussi différente. Les deux événements peuvent d'ailleurs se conjuguer pour amplifier ou, à l'inverse, limiter les distorsions de prix.

Il n'est pas contestable que volume (importance des prises) et qualité (taille des poissons) de l'offre ont une influence majeure sur les prix, mais ils n'en sont pas l'explication exclusive. Tenter d'identifier les autres déterminants permettra du même coup de dissiper une contradiction apparente entre discours et réalité pratique : nombre de fumeuses disent s'approvisionner, et donc négocier les prix, avec un seul fournisseur -celui avec qui elles ont une entente-, alors qu'à un instant donné le cours est unique sur l'ensemble des débarcadères de Dixinn. Au demeurant, les ententes existent, certes, mais elles sont cause d'une rigidité moins absolue que les enquêtes se complaisent à l'expliquer. L'analyse du bon millier d'approvisionnements des fumeuses qui ont été observés montre, qu'en moyenne pour chaque femme, 42% ont été négociés avec le pêcheur désigné comme fournisseur prioritaire. Le quart des transactions ont été conclues avec deux principaux fournisseurs de substitution, et le tiers des transactions concernent à tour de rôle une dizaine d'autres fournisseurs plus irréguliers.

En se plaçant symétriquement du côté des offreurs (entretiens multiples), on vérifie pareillement le manque de constance dans leurs relations avec leurs partenaires économiques. Un pêcheur qui déclare servir prioritairement 7 ou 8 femmes avant de s'adresser au reste du marché ne prouve-t-il pas de la sorte que les liens tissés dans le cadre de ses ententes sont devenus très ténus ? Les ententes ne dictent directement ni une multiplicité de prix particuliers, ni un prix de marché unique.

QUEL PRIX DETERMINE LES AUTRES ?

Les prix, selon les fumeuses et les pêcheurs, sont également fixés par référence aux prix pratiqués le jour même sur les autres ports de pêche artisanale de Conakry (8), au prix d'achat conclu la veille (ou les jours précédents lorsque le marché a été particulièrement tourmenté) et au dernier prix de vente du poisson transformé. Avouons que les diverses manipulations statistiques sur nos fichiers de données n'ont permis de mettre en lumière aucune relation significative entre le prix d'achat à un jour j et celui à un jour $j-1$ ou $j-2$. De même, naturellement, entre le prix d'achat et le prix de vente précédent. Par contre, le lien est logiquement très fort entre le prix d'achat et le prix de vente qui se rapporte au même produit puisque le prix d'achat d'un soir détermine complètement le prix de vente auquel le poisson fumé la nuit sera vendu le lendemain matin; il s'agit, à la vente, de gagner un voire deux poissons par "main", par rapport à l'achat : le poisson

(8) En raison de la proximité géographique des trois débarcadères sur lesquels s'approvisionnent les fumeuses de Dixinn, les va-et-vient entre ces débarcadères sont fréquents et la circulation de l'information est fluide. Par ailleurs, les femmes de Dixinn n'ont pas un monopole absolu sur les ports de leur quartier et des micro-mareyeuses résidant dans d'autres quartiers de Conakry se ravitaillent à Dixinn et renseignent sur ce qui se passe dans d'autres ports.

frais cédé aux fumeuses sur le débarcadère à raison de 5 pour 100 FG sera écoulé, transformé par les fumeuses, sur la base de 4 et si possible de 3 pour 100 FG.

Du reste, la découverte d'une corrélation forte entre les prix d'achat conclus lors de deux marées consécutives aurait contredit la possibilité de variations de prix amples et de sens opposés dans des intervalles de temps très courts. A moins que la référence au(x) cours passé(s) ne vienne tout de même contenir l'amplitude des variations qui, sinon, serait démesurée... ? L'hypothèse est improbable et il est plus juste de constater que, tout aussi forte qu'elle puisse paraître (9), l'élasticité du prix est contenue à l'intérieur d'une tenaille dont l'ouverture est conditionnée en haut par le niveau de vie des citoyens et en bas par les contraintes de coûts de sortie des pêcheurs.

LE MARCHÉ, LE NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION ET LES CONTRAINTES DE GESTION DES PRODUCTEURS.

Lorsque les débarquements sont faibles, les pêcheurs n'ont pas le pouvoir d'imposer des prix qui leur procureraient un solide profit mais qui, augmentés des coûts de transformation et de la marge des fumeuses, rendraient le poisson inaccessible au consommateur final. D'expérience les fumeuses savent à partir de quel prix les consommateurs renoncent purement et simplement à acheter du poisson : elles sont quotidiennement en contact avec la clientèle et elles ont elles-mêmes des revenus familiaux qui n'en font pas, loin s'en faut, des citoyennes privilégiées et ignorantes des difficultés que les ménagères doivent chaque jour surmonter pour remplir leur panier.

A l'occasion de très bonnes captures, les pêcheurs consentent à baisser leurs prix, mais en ayant conscience du seuil qui assure tant bien que mal la rentabilité de leur activité (10). A remarquer que le prix de cession minimal arrêté par un capitaine ou un armateur n'est pas calculé pour rentrer dans les frais de la seule dernière marée et assurer un revenu de subsistance. Il doit, dans une certaine mesure, engendrer des gains qui combleront les pertes occasionnées par d'éventuelles sorties antérieures dont le résultat a été catastrophique, et qui couvrent l'amortissement de lourds investissements en matériel. Ceci n'est pas aisé dans la mesure où le pêcheur n'a pas le loisir d'imposer son prix; il lui faut se fondre dans la tendance du marché qui peut lui être insuffisamment profitable en regard des dettes qu'il a contractées pour renflouer sa trésorerie. Néanmoins, à l'évidence, il existe une solidarité implicite et forcée entre pêcheurs. Elle se manifeste, lors de la négociation des prix, par une volonté commune d'anticiper les risques de sorties blanches ou de grosses dépenses dues à des avaries graves.

L'offre, nous le savons, est aléatoire; elle dépend des conditions de pêche. En revanche, la demande, qui est une fonction stricte de la capacité de fumage des femmes, est constante et souvent insatisfaite. Il nous est fréquemment arrivé de constater que l'offre était déficitaire par rapport à la demande, mais jamais l'inverse : l'effort de pêche en Guinée est encore insuffisant par rapport aux besoins de la population. L'amortissement du coût en combustible (variabilité

(9) L'écart extrême entre prix relevé est de 1 à 10.

(10) Cette affirmation est conforme aux analyses développées par Paul JORION sur la pêche artisanale en France. S'inscrivant dans une logique smitho-ricardienne, cet auteur montre que la détermination des prix dans le cadre d'une "confrontation nue" de l'offre et de la demande "implique automatiquement que les prix pourraient bien se fixer à n'importe quel niveau, assurant ou non à cette occasion la subsistance de l'ensemble des acteurs de l'industrie : patrons, matelots et leurs adversaires et partenaires communs, mareyeurs". Il est par conséquent amené à avancer, à la suite de Piero SRAFFA que "le fait que le prix se fixe de telle sorte que soit assuré au pêcheur au moins l'équivalent d'un salaire de subsistance ne relève pas d'un heureux hasard, mais d'une nécessité" (JORION, 1990).

quasi nulle dans nos relevés) commande que le fumage ne soit entrepris qu'avec une quantité de poissons au minimum égale à 200 unités. Par conséquent, en cas de pénurie sur le débarcadère, seules les fumeuses les plus anciennes et qui ont un pouvoir social indiscuté, ou celles qui ont passé une entente très ferme avec un armateur, ont une chance d'être approvisionnées. Si la quantité de poisson acquise par chaque fumeuse a une limite inférieure imposée par la nécessité de rentrer dans les frais de transformation, cette quantité a également une limite supérieure imposée, elle, tout autant par la faiblesse et le manque de plasticité du fonds de roulement dont disposent les femmes (11) que par la dimension de leurs fumoirs et leur force de travail. Il est vrai qu'une fumeuse ne peut profiter de cours d'achat très faibles pour prendre une quantité de poisson qu'il lui serait physiquement impossible de manipuler et qui déborderait des grilles de ses fumoirs mais, *a contrario*, lorsque les cours sont élevés elle n'augmente pas sa mise de fonds pour maintenir un taux de remplissage maximum de ses fumoirs.

L'ASSEMBLEE DES PECHEURS ET DES FUMEUSES ET LE PRIX DE REFERENCE DU MARCHE.

L'existence d'un prix de marée unique rend-elle particulièrement énigmatique l'initialisation du processus de détermination de ce prix? Pas vraiment, en raison, d'une part de la concentration dans le temps des débarquements, d'autre part de l'exiguïté des débarcadères, des lieux où s'opère la discussion entre pêcheurs et fumeuses. Premier point, les pêcheurs effectuent des marées de durée sensiblement équivalente et prennent leurs dispositions pour rentrer au port dans un laps de temps resserré, précisément pour que l'offre puisse être exprimée dans sa totalité au même moment. Lorsque, exceptionnellement les retours sont plus étalés, les prises de la première pirogue accostant après une pêche jugée "normale" (12) constituent la base d'évaluation de ce que sera l'offre totale du jour, étant entendu que les fumeuses et les mareyeuses savent quelles sont les autres barques qui ont pris la mer.

Deuxième point, il n'y a guère de place pour les intrigues ou les manigances dans la promiscuité des débarcadères. Les négociations se déroulent au vu et au su de tout le monde et, finalement, c'est l'assemblée des pêcheurs et des acheteuses qui, à l'issue d'un virulent palabre chaque jour réimprovisé, accouche dans la douleur d'un prix reconnu par tous. Est peut-être ici en application un processus ressemblant au "schéma d'Edgeworth" adapté aux échanges monétisés. Néanmoins la situation d'équilibre est atteinte dans un délai si court que les "taux d'échange" attachés aux transactions amorçant la dynamique d'équilibre demeurent virtuels parce que les transactions elles-mêmes ne sont effectives qu'après l'avènement du prix final. Le marché du bonga frais apparaît donc comme fortement régulé, du moins le temps de la négociation du produit d'une marée : le cours d'achat est fixe quel que soit le volume de poisson négocié par la fumeuse et quel que soit le rang de la transaction dans l'ordre des négociations du jour. Cette constatation n'infirme nullement la forte variabilité des prix d'un jour à l'autre : la rigidité d'un cours est éphémère, elle ne tient pas au-delà de l'écoulement du produit d'une sortie en mer.

Le cours d'achat défini sur le débarcadère un jour donné est rigoureusement le cours du marché, le cours de référence en fonction duquel se nouent l'ensemble des transactions d'une fin de marée. Toutefois, il ne correspond pas au prix acquitté réellement par toutes les fumeuses. Celles qui sont engagées par des ententes avec des armateurs bénéficient, nous l'avons vu, d'un voire de deux

(11) Sur la période étudiée, le montant moyen par femme des approvisionnements est de 11 315 FG, écart-type de 4 580 FG.

(12) C'est-à-dire sans avoir connu d'avaries graves pendant la marée : une panne de moteur, un filet déchiré, un membre de l'équipage malade ou blessé,...

poissons de plus par "main" que leurs consoeurs fonctionnant hors entente. Il serait donc pour le moins douteux que les agents économiques concernés par les ententes n'anticipent pas, à chaque négociation amorcée par un retour de pêche, la traduction du prix du marché -encore une fois, le seul prix qui soit proclamé explicitement- en le prix qui sera réellement pratiqué. D'autant que l'"effet de palier" auquel correspond le passage d'un prix à un autre est encore amplifié par le système des ententes, surtout lorsque les cours sont élevés : la part relative des bénéfices auxquels renoncent alors les offreurs est plus importante qu'en période de bas prix.

VOIR LE MARCHE ET DOUTER DE SON EXISTENCE.

Convenons en première approche que le contexte des négociations entre fumeuses de bonga et artisans pêcheurs sur les débarcadères de Dixinn définit un marché. L'apparence de ce marché est même assez pure pour nourrir la puissante tentation de réduire la question de son fonctionnement à un problème d'école, celui de l'équilibre sur le marché d'un bien dans l'hypothèse d'une information parfaite. Pas d'oligopole ou d'oligopsone avéré, le produit échangé est homogène, offreurs et demandeurs débattent d'un prix de référence unique qui, fixé, s'impose à tous le temps de l'écoulement complet de la production d'une marée... Les agents ont un comportement "économique" car leurs actions sont logiques au sens paretien -leur conduite est déterminée par le raisonnement. Ils négocient des modalités d'échange qui satisfont à leurs contraintes ou exigences : rémunération à peu près correcte pour tous; capacité de fumage et montant du fonds de roulement pour les unes; amortissement des dépenses de matériel pour les autres, etc.

Cependant, tout bien considéré, les informations produites par les multiples enquêtes à Dixinn engendrent des "*effets de connaissance*" d'une profondeur et d'un intérêt inégaux et, surtout, qui peuvent être trompeurs en raison de l'impossibilité de les reconstruire afin de produire un véritable "*effet d'intelligibilité*" (13). Il importe peu de savoir si le marché décrit n'est qu'un captieux simulacre. En revanche, puisque les prix ne sont pas des signes à jamais mystérieux laissés par les facétieux génies de la mer; qu'ils sont, au contraire, efficacement orchestrés et renvoient à des "systèmes de dispositions durables", l'objectivation des principes de leur création doit être présentée comme une énigme réductible sinon résoluble. Il faudrait donc maîtriser quelque "*habitus*" (14) à même d'éclairer les négociations marchandes conduites sur les débarcadères de Dixinn ou, pour être plus simple, repenser la complexité des liens interindividuels et institutionnels modelant l'échange : c'est l'ambition de l'économie des conventions si elle prétend "*faire apparaître tout un monde logiquement (quant aux modes de coordination à l'oeuvre) et topologiquement (quant aux lieux d'exercice distincts du marché)*", car on ne peut douter que "*le marché n'est ni le seul lien ni la seule modalité des rencontres économiques*" (FRYDMAN, 1990).

(13) Pour J.C. PASSERON, les "*effets de connaissance*" sont produits par "*des opérations sur les informations de base lorsque ces opérations conduisent par la reconceptualisation de l'information à de nouvelles questions sur le monde et, partant, à de nouvelles informations (elles-mêmes toujours vérifiables ou vérifiées)*". Ils doivent être distingués des "*effets d'intelligibilité que produit la reconstruction systématique des effets de connaissance dans une théorie, c'est-à-dire de l'effet propre que produit sur le sens de chaque énoncé son appartenance à un langage logiquement et sémantiquement cohérent de l'énonciation.*" (PASSERON, 1991 : 229)

(14) "*L'habitus est un opérateur de rationalité, mais d'une rationalité pratique, immanente à un système historique de rapports sociaux et donc transcendant à l'individu. Les stratégies qu'il "gère" sont systématiques et cependant ad hoc dans la mesure où elles sont "déclenchées" par la rencontre avec un champ particulier. L'habitus est créateur, inventif, mais dans les limites de ses structures*" . (BOURDIEU, WACQUANT, 1991 : 26)

Le cadre des relations économiques à Dixinn n'a, à la vérité, pas grand chose à voir avec la structure stochastique de communication retenue comme postulat dans nombre de modèles d'équilibre de marché. Les gens se connaissent, sont bien sûr des entrepreneurs moins "indépendants" qu'ils ne l'affirment, et leurs présentations d'"ententes" trop souples dans leurs exigences pour être absolument crédibles laissent à imaginer de subreptices enjeux financiers et de pouvoir. Nous avons identifié quelques déterminants certains (et bien peu originaux) du prix proclamé chaque jour sur les débarcadères. Nous avons constaté *de visu* qu'il est arrêté alors que la majorité des offreurs et des demandeurs sont concentrés sur ces débarcadères, mais les procédures d'arbitrage, les rapports de forces réels au sein de cette assemblée sont encore indéchiffrables. On ne peut exclure qu'en dépit des apparences et des allégations des enquêtés, le prix soit -un peu- soumis à l'arbitraire de négociateurs socialement dominants...

BIBLIOGRAPHIE

- ARON (R.), 1967. - *Les étapes de la pensée sociologique*, Tel, Gallimard.
- BOURDIEU (P.), WACQUANT (L.J.D.), 1991. - *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Seuil.
- FRYDMAN (R.), 1990. - «Le marché : un système économique incomplet» in *la Revue du Mauss*, n° 9, La Découverte, Paris : 148-163.
- GOUJET (R.), LOOTVOET (B.), VEIGA COUTINHO (M.-J.), 1991. - *Commerce et transformation du poisson à Dixinn (Conakry). Eléments d'analyse historique, sociologique et économique*, doc. sc. n° 17, C.R.H.B., Conakry.
- JORION (P.), 1990. - «Déterminants sociaux de la formation de marché. L'exemple de la pêche artisanale» in *la Revue du Mauss*, n° 9 et n° 10, La Découverte, Paris : 71-106 et 49-64.
- PASSERON (J.C.), 1991. - *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Essais et recherches, Nathan.

Lootvoet Benoît (1992)

Des palabres autour de quelques sardines : en faire un marché ?

In : Journées des économistes de l'ORSTOM sur le thème du marché

Dakar : ORSTOM, 9 p. multigr.

Journées des Economistes de l'ORSTOM sur le Thème du Marché, Bondy (FRA), 1992/09/15